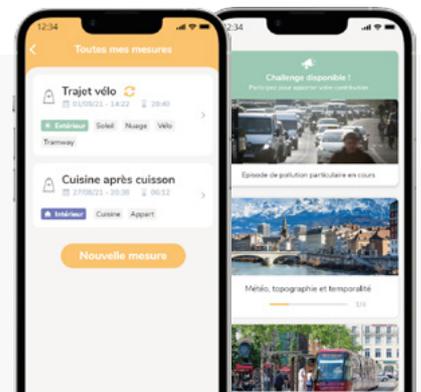


Le service d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, pour permettre aux citoyens de mesurer la qualité de l'air, fait sa rentrée

Après une interruption estivale, le service gratuit de prêts de micro-capteurs est de nouveau ouvert. Tous les habitants des métropoles de Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et de la vallée de l'Arve peuvent de nouveau s'inscrire sur le site captotheque.fr et bénéficier gratuitement d'un micro-capteur pour mesurer la qualité de l'air à leur domicile, sur leur lieu de travail et lors de leurs trajets quotidiens par exemple.

NB : l'inscription au service n'est possible que sur le site Internet. L'application smartphone permet aux détenteurs d'un compte de pouvoir visualiser les mesures.



Des nouveautés pour la rentrée

De nouvelles fonctionnalités sont disponibles sur le site Internet et l'application smartphone afin d'enrichir l'expérience des utilisateurs. L'expérience de mesure est améliorée grâce à un système de géolocalisation plus fin notamment lors des trajets à vélo. L'échelle de couleur utilisée pour visualiser ces mesures indicatives est désormais la même que celle de l'indice national officiel utilisé par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes pour ses prévisions quotidiennes.



Pour permettre aux utilisateurs de gagner en flexibilité, il est désormais possible de réserver son micro-capteur trois mois à l'avance et de participer à un atelier de dialogue en visioconférence, à choisir parmi les dates proposées.

Enfin, le service Caphothèque met désormais à disposition près de 200 exemplaires de la toute dernière génération de micro-capteurs (Airbeam 3) qui permet l'accès au service aux détenteurs d'un iPhone.



Atmo invite chacun à rejoindre la communauté des expérimentateurs

Pour participer à la Caphothèque, les citoyens habitant sur les territoires partenaires sont invités à se créer un compte sur la plateforme Caphothèque.fr et à demander un prêt de capteur, en fonction des places disponibles.

Une fois leur micro-capteur réceptionné, les citoyens vont pouvoir mesurer librement la qualité de l'air en intérieur et en extérieur et visualiser les niveaux de particules (PM10, PM2.5 et PM1) directement sur leur smartphone ou sur un ordinateur.

Ils pourront profiter pleinement des échanges avec la communauté en partageant leurs mesures, en réalisant des challenges de mesure proposés par Atmo et en participant à un atelier de dialogue en visioconférence.



Régis

“C’était très amusant, je n’avais pas l’habitude d’aller à la recherche des sources de pollution.”



Élsa

“Cette expérience m’a fait prendre conscience des endroits qui étaient les plus pollués, notamment dans les souterrains et les espaces confinés.”



Pierre

“Grâce au capteur j’ai pu visualiser l’incidence de la qualité de la coupe et du séchage du bois sur la combustion et les émissions de particules.”



Romain

“Lors d’un pic de pollution l’air est globalement pollué partout, puis une fois qu’il pleut, l’air est plus propre partout.”

Atmo invite chacun à rejoindre la communauté des expérimentateurs

Pour participer à la Captothèque, les citoyens habitant sur les territoires partenaires sont invités à se créer un compte sur la plateforme [Captothèque.fr](https://www.captothèque.fr) et à demander un prêt de capteur, en fonction des places disponibles.

Une fois leur micro-capteur réceptionné, les citoyens vont pouvoir mesurer librement la qualité de l'air en intérieur et en extérieur et visualiser les niveaux de particules (PM10, PM2.5 et PM1) directement sur leur smartphone ou sur un ordinateur.

Ils pourront profiter pleinement des échanges avec la communauté en partageant leurs mesures, en réalisant des challenges de mesure proposés par Atmo et en participant à un atelier de dialogue en visioconférence.

Chiffre clés 2022

En 2022, la Captothèque, c'est **8725 sessions de mesure** de particules fines, soit près de **4800 heures de mesures** réalisées par les **1080 citoyens** sur 4 territoires partenaires. Au total, ce sont **318 communes** couvertes par des mesures citoyennes sur des thèmes aussi variés que le trafic routier, le chauffage au bois, l'exposition à vélo ou lors de la pratique sportive, la qualité de l'air au domicile ou en milieu professionnel, la qualité de l'air dans des espaces naturels.

Un service de :



Mécénat :



Partenaires territoriaux :



Contact Presse

Léa Villot
Agence Giesbert et Mandin
06 89 89 17 96
l.villot@giesbert-mandin.fr